



► Mode d'emploi :

Les systèmes lisiers se traduisent par des apports de litière limités. **Les tapis ou matelas améliorent le confort des animaux mais ne permettent pas de garantir à eux seuls la propreté des animaux.** Pour assécher les logettes, des apports de paille hachée (1 kg/VL/jour) ou de sciure, sont conseillés. Les faibles apports de litière ne justifient généralement pas la réalisation d'un couloir de paillage.

L'entretien du seuil de logettes doit être effectué quotidiennement avec beaucoup de rigueur. Cette opération qui consiste à enlever la litière souillée et les bouses en pied de logettes est primordiale dans ce mode de logement où la quantité de paille apportée est faible.

La disposition des logettes en dos à dos qui privilégie le confort et la tranquillité des animaux présente certains avantages. La disposition en face à face est également possible mais présente certaines difficultés pour gérer les animaux en lots.

► Options techniques :

Les coûts détaillés précédemment pour 40 et 80 vaches laitières correspondent au schéma standard sans mécanisation du paillage et du raclage. Ces options ont une incidence sur la main d'œuvre, les investissements et les coûts de fonctionnement.

Le tableau ci-après fait état des options possibles pour ce mode de logement. Il précise l'incidence sur le temps de travail et décrit le coût annuel correspondant aux annuités des investissements (achat d'une pailleuse, d'un racleur)

et aux coûts de fonctionnement (utilisation des tracteurs et rémunération du temps de travail).

Options	40 VL		80 VL	
	(€/an)	min/jour	(€/an)	min/jour
Pailleuse	+ 700 à + 1360	- 2	+ 700 à + 1080	- 3
Racleur hydraulique	+ 1010	- 15	+ 590	-30

Bâtiment d'élevage



Source : CA 02

Fiche 08

Logettes en conduite lisier raclé



Source : CA 02.

► Descriptif

Préconisations bien être :

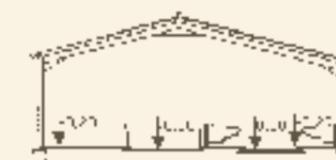
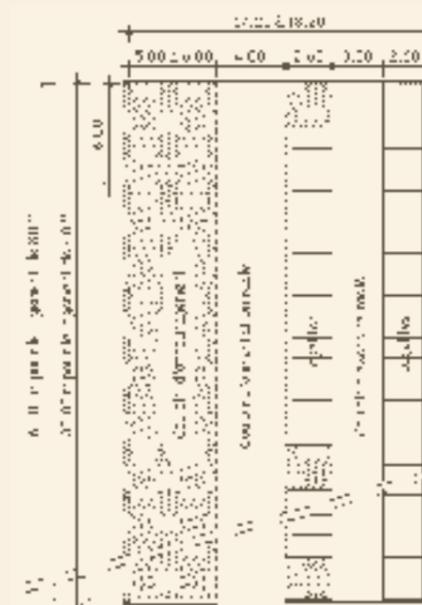
Surface de couchage/animal : 1 logette/VL
Surface d'exercice/animal : 5,0 m²/VL

Type et quantité de déjections à épandre :

fumier : 0 tonne
lisier : 10,8 m³/VL/6 mois

Besoin en paille :

0 à 1 kg/VL/jour
Place à l'auge : 0,65 à 0,75 m/VL



► Avantages

- Consommation en paille faible.
- Un seul type d'effluents à gérer.
- Système économique.
- Simplification du travail d'astreinte

► Inconvénients

- Confort des vaches.
- Stockage extérieur des déjections.
- Risques de tarsites, problèmes d'aplomb.
- Difficultés d'homogénéisation du lisier si le paillage dépasse 1 kg/VL/jour.

CONTACTS :

SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE 03 23 22 51 11
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINES 03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD 03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE 03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS 03 22 33 69 93
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME 03 21 60 57 91
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY 03 21 60 57 91

REMARQUE

Cette fiche descriptive présente les critères techniques et économiques d'une situation standard. Les éléments décrits doivent être adaptés à chaque situation et ne dispensent en aucun cas de l'intervention d'un conseiller spécialisé en bâtiment d'élevage.

normédia - 03 20 15 99 15

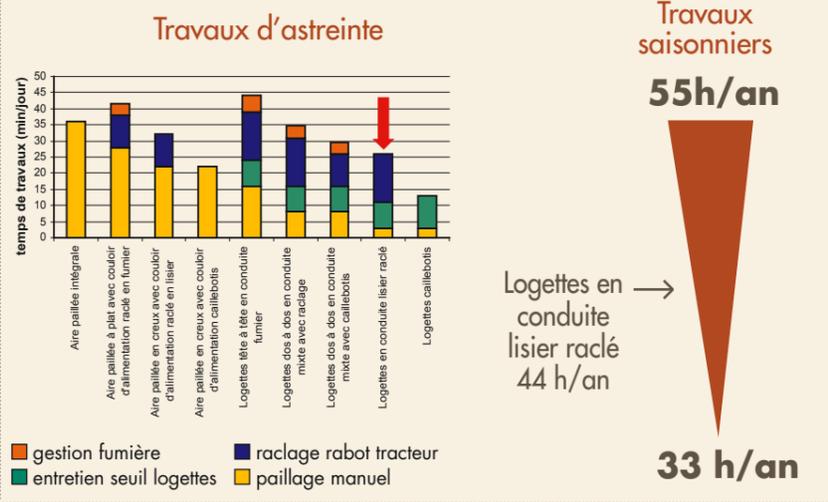




40 vaches laitières

80 vaches laitières

Temps de travaux



Stockage des déjections

Fosse extérieure non couverte
(6 mois de stockage)

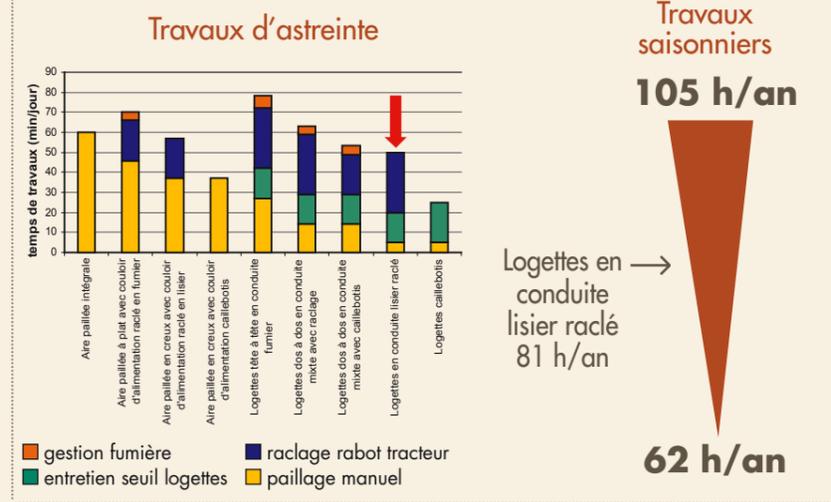
- Lisier 432 m³
 - Effluents salle de traite 178 m³
 - Eaux pluviales souillées 125 m³
- 735 m³ utiles**

Stockage des déjections

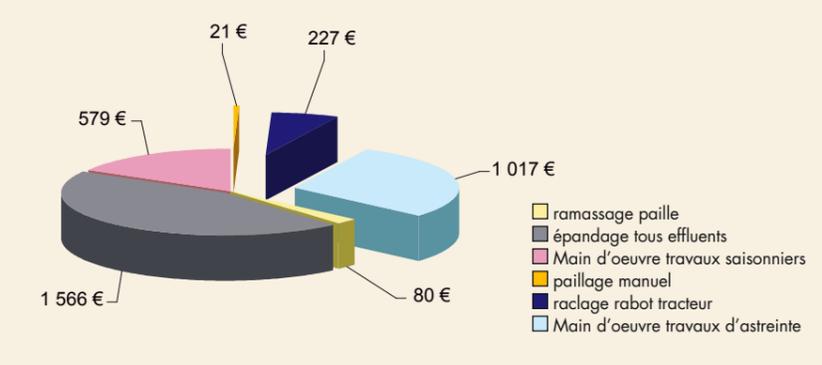
Fosse extérieure non couverte
(6 mois de stockage)

- Lisier 864 m³
 - Effluents salle de traite 310 m³
 - Eaux pluviales souillées 206 m³
- 1 380 m³ utiles**

Temps de travaux



Coûts de fonctionnement

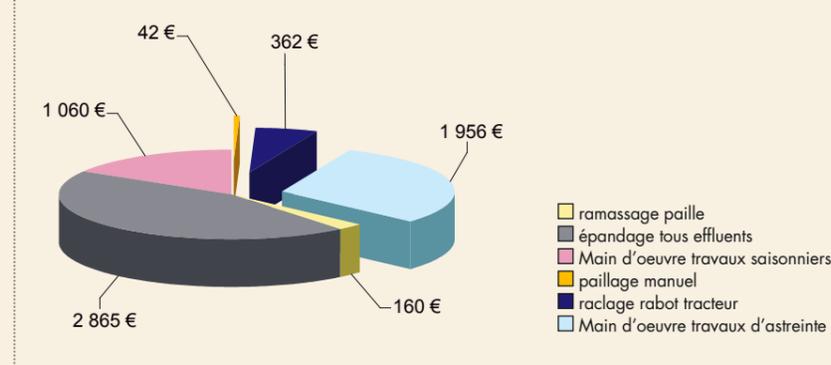


Source : CA 02.

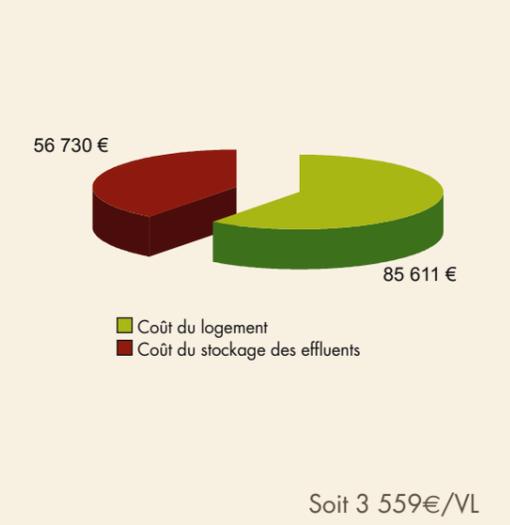


Source : institut de l'élevage

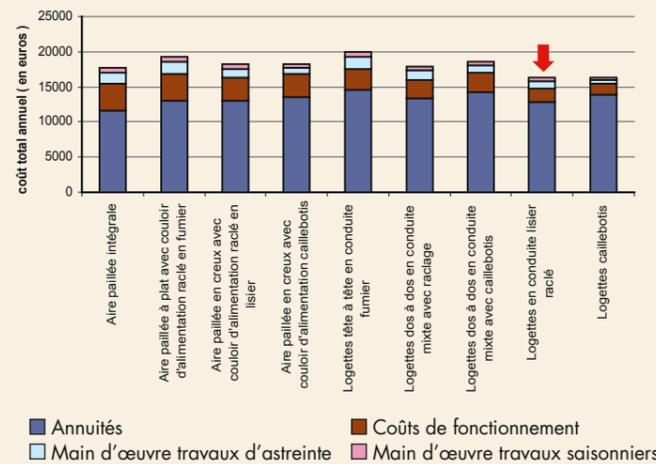
Coûts de fonctionnement



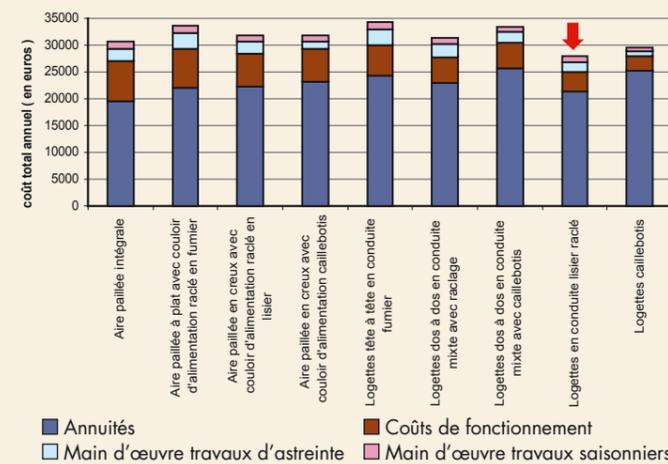
Investissements



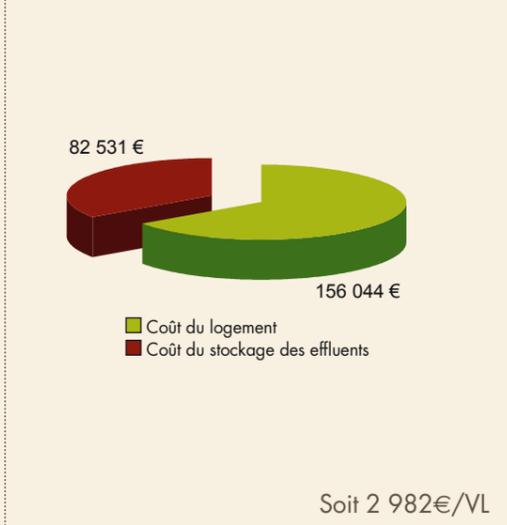
Coût total annuel



Coût total annuel



Investissements



Temps de travaux
Les travaux d'astreinte représentent les tâches journalières non automatisées correspondant à l'entretien du seuil de logettes, au raclage, au paillage et à la gestion de la fumière. Ces temps de travaux sont déterminés pour une durée de stabulation de 6 mois. Les travaux saisonniers regroupent ici le temps lié à l'épandage des déjections, au ramassage de la paille.

Coûts de fonctionnement
Les coûts de fonctionnement sont le reflet des tâches d'astreinte et saisonnières. Ils se rapportent à l'utilisation du matériel nécessaire à l'accomplissement de chacune des tâches (amortissement, frais d'entretien,...). Le coût de la main d'œuvre associé aux différents travaux est déterminé sur la base horaire de 13 €/heure.

Investissements
Seuls les investissements liés au logement des animaux et au stockage des effluents et de la paille sont décrits. Les autres postes (salle de traite, stockage des fourrages,...) sans incidence sur l'analyse comparative des modes de logement, ne sont pas détaillés.

Coût total annuel
Le coût total annuel est le cumul des coûts de fonctionnement, du coût de la main d'œuvre et des annuités. Les annuités sont déterminées pour un amortissement des investissements sur 15 ans à un taux de 4 %.